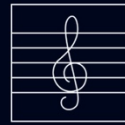
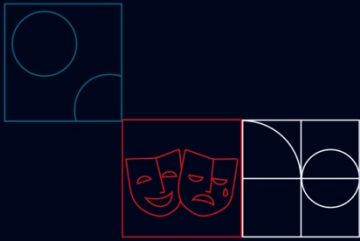
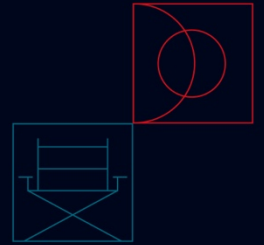


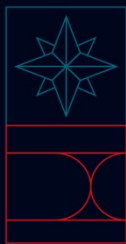


L'ÉCOLE FRANÇAISE
DU MARCHÉ DE L'ART,
DE LA CULTURE ET DU LUXE



Fiche descriptive formation professionnelle

Chef de Projets Culturels et Événementiels



PARIS — LYON — NANTES — LILLE

En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

Le taux d'obtention du titre à l'issue de la formation est de 97% sur les sessions 2021 et 2022.
(Certifications comparables de même niveau : néant).

Niveau 6 (BAC+4), enregistré par arrêté du 15/12/2016 publié au JO du 18/12/2016), renouvelé par la Commission de la certification professionnelle - FRANCE COMPÉTENCES - en date du 01/07/2022.

Fiche RNCP 36639 - Code CPF 336896

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant pour objectif professionnel d'acquérir ou de renforcer ses connaissances et compétences opérationnelles dans le but de concevoir, monter et développer des projets culturels ou événementiels.

Quelques débouchés : Chargé/Chargée de développement culturel, Responsable d'association culturelle, Consultant/Consultante, Chargé/Chargée de mission culture, arts et patrimoine, Délégué/Déléguée culturel(le)...

A l'issue de la validation du Titre de Chef de projets culturels et événementiels de niveau 6, les titulaires peuvent candidater à des titres de niveau 7.

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

Le/la Chef/Cheffe de projets culturels et événementiels travaille au sein de structures à vocation culturelle, sociale ou de développement qui interviennent aux bénéfices de populations urbaines, périurbaines ou rurales dans une logique de conception et d'organisation d'actions culturelles, créatrices du lien social et/ou de développement économique.

Il/elle préconise, conçoit et met en œuvre des projets culturels et événementiels dans les domaines du spectacle vivant, de l'événementiel, de la valorisation du patrimoine et des arts plastiques en favorisant les initiatives participatives et le développement durable.

Il/elle trouve les financements nécessaires à leur réalisation et organise la communication autour de ces événements.
À l'issue de la formation, le/la Chef/Cheffe de projets culturels et événementiels doit être capable de :

- Analyser les données socio-économiques, culturelles et politiques du territoire pour dégager des axes d'intervention et définir la nature des projets culturels pouvant être mis en place dans une logique de développement local.
- Conseiller et accompagner les porteurs.euse.s de projets culturels dans la création de leur entreprise culturelle pour garantir la faisabilité du projet.
- Apporter des conseils techniques, artistiques et financiers pour le montage et la mise en cohérence des projets culturels.
- Construire des partenariats stratégiques (publics et privés) pour contribuer au développement et à la pérennisation des projets culturels.
- Rechercher des financements (publics et privés) pour optimiser la faisabilité du projet culturel.
- Définir les objectifs et le concept des projets culturels ou événementiels en prenant en compte, les orientations de la structure porteuse, les besoins culturels exprimés par le territoire et les conditions d'accès à l'offre culturelle.

- Identifier et mobiliser les partenariats stratégiques ainsi que les autres moyens (humains et logistiques) nécessaires à la réalisation qualitative du projet ou de l'événementiel.
- Élaborer le montage budgétaire pour garantir l'équilibre financier du projet en sollicitant des financements spécifiques.
- Planifier les différentes actions constitutives du projet culturel et organiser leur animation.
- Respecter les cadres réglementaires spécifiques aux secteurs culturels des projets pour en garantir la faisabilité.
- Coordonner les différent.e.s intervenant.e.s impliqué.e.s dans le projet culturel en rédigeant les cahiers des charges, et travailler avec l'équipe affectée par la structure à la mise en œuvre du projet.
- Mesurer les effets et l'impact des projets en construisant des outils d'évaluation.
- Analyser et exploiter les résultats de l'évaluation pour définir avec les structures porteuses du projet, les stratégies futures.
- Construire à partir d'objectifs définis, un programme d'action culturelle reposant sur des actions de médiation, de sensibilisation et de découverte de nouvelles pratiques artistiques et culturelles, permettant de diversifier et de fidéliser les publics.
- Concevoir « dans et hors les murs », des actions de médiation et de sensibilisation culturelles à destination des jeunes publics et/ou des publics éloignés de l'offre culturelle.
- Définir et mettre en place, les formes et outils d'accompagnement nécessaires aux situations de médiation envisagées.
- Mobiliser et mettre en place les moyens permettant l'accueil et l'accompagnement qualitatif des différents publics ciblés.
- Construire un projet culturel s'inscrivant dans une démarche de développement durable en prenant en compte le territoire.
- Développer la dimension participative dans un projet culturel en donnant au plus grand nombre, dans le respect de leur diversité, la possibilité d'être impliqué.
- Élaborer un programme d'actions culturelles participatives, en s'appuyant sur les spécificités et les attentes du territoire et de la population, pour favoriser, la conception de projets « partagés » ou « co-construits ».
- Élaborer une stratégie globale de communication autour des projets culturels.
- Déterminer le(s) type(s) de communication événementielle le(s) plus pertinent(s) en fonction de la (des) cible(s) et du(des) message(s) à diffuser.
- Concevoir un plan de communication et de communication événementielle détaillant et planifiant dans le temps, l'ensemble des aspects opérationnels.
- Accompagner la mise en œuvre opérationnelle d'un plan média en utilisant des outils de suivi adaptés.
- Coordonner et mettre en œuvre la réalisation, des supports et des modes de communication choisis pour promouvoir le(s) projet(s) et/ou l'(les) événementiel(s).
- Analyser l'impact et l'efficacité des différentes actions de communication mises en place dans le cadre de la campagne.

PRÉREQUIS

LES CANDIDATS À LA FORMATION DOIVENT JUSTIFIER D'AU MOINS UN DES CRITÈRES SUIVANTS

- Bac + 2 ou Niveau 5
- une pratique professionnelle avérée dans les secteurs de la culture et/ou du développement local et/ou du social et/ou de la communication
- une pratique amateur (bénévole) avérée et régulière au sein d'une association culturelle et/ou de développement local et/ou sociale

DANS L'ENSEMBLE DES CAS, LES CANDIDATS A LA FORMATION DE CHEF/CHEFFE DE PROJETS CULTURELS ET ÉVÉNEMENTIELS DEVRONT POSSÉDER LES QUALITÉS SUIVANTES :

- bonne culture générale
- grande curiosité
- grande ouverture d'esprit
- rigueur et organisation
- capacité à travailler en équipe et un bon sens relationnel

MODALITÉS D'ADMISSION

Dossier de candidature préalable puis entretien de positionnement et de motivation permettant d'exprimer directement sa situation, son projet professionnel et ses attentes.

CONTENU

BLOC 1. ACCOMPAGNER DES PORTEURS DE PROJETS CULTURELS (ASSOCIATIONS, ENTREPRISES CULTURELLES, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES) DANS LA CONCEPTION ET LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS DE LEURS ACTIONS :

- Les formes de l'entreprise culturelle et la fiscalité des associations culturelles
- Financer son projet culturel
- Le mécénat culturel
- Le mécénat international
- Monter des projets culturels avec l'Europe

BLOC 2. CONCEVOIR, ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS CULTURELS ET ÉVÉNEMENTIELS :

- Management des projets culturels
- Efficacité professionnelle : Optimiser son organisation personnelle
- Patrimoine et développement local
- Conception et montage d'une exposition culturelle
- Spectacle Vivant
- La régie de spectacle
- La diffusion de spectacles

BLOC 3. DÉVELOPPER LES PUBLICS ET LES DÉMARCHES DE MÉDIATION :

- La médiation culturelle
- Médiation du Patrimoine

BLOC 4. DÉVELOPPER LES DIMENSIONS SOCIALES, PARTICIPATIVES ET ENVIRONNEMENTALES DANS LA CONSTRUCTION DES PROJETS CULTURELS :

- Les tiers-lieux culturels : méthodes et nouvelles formes de politiques culturelles
- La dimension participative

BLOC 5. PROMOUVOIR DES PROJETS CULTURELS PAR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION :

- Stratégie de communication événementielle et culturelle

FORMATEUR RÉFÉRENT ET DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Outre leur niveau d'études initiales, nos formateurs disposent tous d'une expérience professionnelle significative au sein d'entreprises du secteur culturel. Dynamiques et impliqués, les professionnels et formateurs ont pour objectif de transmettre leurs compétences et savoir-faire.

La direction pédagogique est assurée par Katia RAYMONDAUD Directrice Pédagogique de la formation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est articulée autour d'apports théoriques en lien avec le thème. L'aspect pratique est priorisé sous le format présentiel : mise en situation, cas pratiques, vidéo, tests et travaux d'analyse de pratiques, outils d'évaluation.

Les participants sont invités à préparer et présenter des exemples concrets de situations où ils ont été confrontés à des situations stressantes. Ils sont accompagnés dans leur montée en compétence, en constante interaction avec l'intervenant qui est chargé d'animer la formation et de suivre leur progression.

MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet).

Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

Les apprenants ont un accès à la plateforme Hyperplanning ainsi qu'à la plateforme Luxury.Careers

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation reposent sur des mises en situation professionnelles reconstituées.

L'évaluation des compétences s'effectue dans des conditions représentatives d'une situation réelle d'entreprise avec restitution écrite et/ou orale pouvant être accompagnée d'un entretien avec le jury.

Le Jury examinera la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée et efficace l'ensemble des compétences de chacun des Blocs. Une attestation de réussite aux évaluations propres à chaque bloc constitutif du Titre sera délivrée.

Un certificat partiel des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat(te) à l'issue de la validation de chaque bloc de compétences.

(Les candidat.e.s qui suivent la formation dans sa totalité et en continue, effectuent à l'issue de la formation en centre un stage auprès d'une structure culturelle, avec rédaction d'un rapport de stage et présentation devant un jury).

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

EFFECTIF LIMITE A 30 PARTICIPANTS MAXIMUM.

Durée : 115 jours (800 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)
+/-800 heures dont +/- 520 heures de formation en centre (15 semaines complètes) et 280 heures de stage obligatoire (2 mois)

Dates: en centre de formation du 3 mars au 15 juin 2025 suivi de 2 mois de stage en entreprise

Tarif de la formation : Titre Chef de projets culturelles et événementiels : 7 900 euros nets de taxe⁽¹⁾ dans le cadre d'un financement individuel⁽²⁾

*LE TITRE CERTIFIE AINSI QUE LES BLOCS DE COMPETENCE SONT ELIGIBLES
A UNE PRISE EN CHARGE DU CPF OU DE DISPOSITIFS PUBLICS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION.*

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Cette formation a un taux de satisfaction de 95 % (taux de répondants 100 % à la date du 05/02/2024)

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos infrastructures sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Des adaptations de parcours sont envisageables afin de prendre en compte les besoins spécifiques d'ordre visuel, auditif, cognitif, psychique et autres maladies invalidantes... Dans le cas où les moyens internes ne seraient pas suffisants, nous nous mettrons en lien avec des partenaires du champ du handicap afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques de chacun. Si vous êtes en situation de handicap, des aménagements peuvent vous être proposés. N'hésitez pas à vous rapprocher de notre référent handicap à l'adresse : handicap-diversite@ecole-eac.com

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT : [01 47 70 23 83](tel:0147702383)

(1) montant non soumis à la TVA selon l'art.264-4-4 du C.G.I

(2) Pour un financement avec une prise en charge entreprise ou OPCO nous consulter pour un devis